

MÉMOIRES
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE
ET
ARCHÉOLOGIQUE
DE
L'ARRONDISSEMENT
DE
PONTOISE
ET DU
VEXIN

TOME XLVI



PONTOISE
BUREAUX DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE
43, Rue de la Roche

—
1937

Le Mausolée de François de GUÉNÉGAUD
et le Groupe de la "Charité"
du sculpteur GRANIER
à l'Hôtel-Dieu de Pontoise

Au cours de recherches dans les riches archives de l'Hôtel-Dieu, nous avons eu la bonne fortune de trouver le marché suivant qui présente le plus vif intérêt au point de vue de l'art du XVII^e siècle à Pontoise (1).

1685-1688

TRAITE avec le sculpteur « Granier » pour la construction d'un monument de reconnaissance élevé à la mémoire de M. François de Guénégaud, dans l'église de l'Hôtel-Dieu de Pontoise. — Exécution et pose de ce monument.

Par devant Mellon Dauvray et Gabriel Lefébure, notaires gardes nottes pour le Roy nostre Sire en la Ville et Chastellenie de Pontoise, furent présentes Révérendes Dames Jeanne de Guénégaud, prieure du Prieuré royal et hospitalier de St. Nicolas de Pontoise, Dames Isabelle de Sève, sous-prieure, Elisabeth de Visé, Denise de Visé, « Catherine Boileau » (2), Françoise de Marc, Marie de Sève, Marie de Marc, Marie Terrier, Marie Rollot, Catherine de Richemont, Marie Le Barbier Anne Dupille, Hélène Rollot, « Angélique Boivinet »,

(1) Mentionné par M. Rocquain, dans l'inventaire des archives de l'Hôtel-Dieu. p. 128, E. 149.

(2) « Catherine Boileau », sœur du poète, religieuse professe en l'Hôtel-Dieu de Pontoise, le 9 mai 1637, y mourut en 1689. « Angélique Boivinet », nièce de Boileau, professe le 10 novembre 1675, décédée en 1727. (Arch. hosp. ; H. 10.)

Suzanne de la Chapelle, Jeanne Du Val, Angélique Le Pileur, Françoise de Moreuil-Monardeau, Louise de Sirmond, Françoise de Sirmond et Geneviève Cousté, faisant la plus grande partie des religieuses du dit Prieuré, assemblées pour l'effet des présentes en leur principal parloir en la manière accoutumée, d'une part.

Et le sieur « Pierre Granier », sculpteur du Roy, demeurant à Paris, au Louvre, étant de présent en cette Ville, d'autre part.

Lesquelles parties ont d'abord pris connaissance d'un devis fait pour la construction d'un mausolée avec épitaphe que les dites Dames veulent laisser en leur église à la mémoire de Messire « François de Guénégaud », conseiller du Roy, son président en sa Cour de Parlement, en reconnaissance de ses bienfaits et du legs qu'il a fait par son testament à leur hôpital, en considération de la dite Dame Prieure, sa sœur, de la somme de 36.000 livres qui leur a été délivrée, et encore de celle de 500 livres que ses héritiers leur ont donnée depuis son décès, pour contribuer aux frais d'une épitaphe qui doit contenir dans une table de marbre noir l'emploi des dits deniers et les charges d'une messe hebdomadaire et d'un service annuel.

2° Les parties réunies ont examiné ensuite le marché que Madame la Prieure a fait le jour d'hier (3 novembre 1685), du consentement de ses religieuses, avec le Sr. « Granier », par écrit sous signatures privées, moyennant la somme de 1.500 livres. Vu et ouï le tout, les parties ont volontairement déclaré qu'elles approuvent et confirment le marché annexé aux minutes des présentes, après avoir été paraphé à leur réquisition par les notaires soussignés, promettant respectivement la dame Prieure et le Sr. Granier y satisfaire chacun de leur part, notamment le Sr. Granier de faire et parfaire bien et deument les ouvrages contenus au devis et les rendre achevés pour le jour de la Penthecoste prochain, conformes au devis et au modèle en bas relief présenté par le sculpteur aux religieuses et à lui rendu et mis ès mains, après que le cachet des armes de la dame Prieure y a été apposé, pour être, le dit modèle, par luy représenté après la construction du monument qui sera sujet à visitation d'experts, à peine de tous dépens, dommages et intérêts sur le prix convenu



Photo Pierda

de 1,500 livres. Lequel Granier a confessé avoir reçu de Mad. la Prieure cinq cent livres d'acompte délivrées en Louis d'or et d'argent aiens cours en ce royaume, dont il se tient content. Et à l'égard des mille livres restantes, elles lui seront payées lors de la réception des ouvrages qui seront mis en place sous la direction de M. « de la Chapelle », contrôleur général des Bâtiments du Roy. Fait et passé au parloir du Prieuré de l'Hôtel-Dieu, l'an mil six cent quatre vingt cinq, le quatriesme jour de novembre avant midy.

DAUVRAY.

Ensuite la teneur du devis qui donne la description du monument.

Premièrement. — Il est nécessaire de faire un mur pour boucher l'ouverture d'une arcade à un des costés du maistre autel où sera posée la dite sépulture. Cette arcade contient environ 14 à 15 pieds de hault sur 8 à 9 pieds de large. Cette sépulture consiste en une figure de femme posée sur un tombeau. Cette figure sera assise, représentant la Charité, tenant de sa main gauche un cœur enflammé et accompagnée de trois enfants. Elle sera de la proportion de six pieds de hault et les enfants aussi un peu plus grands que nature, de l'âge de 2, 3 et 4 ans. Cette figure et ces enfants seront d'un bloc de pierre de liais des carrières des Chartreux et la plus pleine qu'il se pourra choisir. Le tombeau sera de huit pieds de long et trois pieds de hault, aussi de pierre de liais qui sera tout d'une seule pierre sur lequel sera taillée une draperie comme d'une linge en forme de feston et au dessus une teste de mort avec ossements et branches de cyprès. Sur le tombeau sera incrusté les hobles (plaque) et moulures de marbre noir suivant le modèle. Ce tombeau sera soutenu de deux consoles de marbre blanc et noir d'un pied de hault et de huit pouces de large qui poseront sur un socle aussi de pierre de liais de 6 pieds de long et sur deux pieds et demi de haulteur, 8 pouces d'épaisseur, aussi d'une seule pierre ; au devant du dit socle sera incrusté un hoble (plaque) de marbre noir de 5 pieds de long sur 8 pouces de largeur et d'un pouce et demi d'épaisseur pour y tracer l'inscription qui sera dorée d'or en feuilles. Entre lesd. consoles sera

posé les armes du défunt ainsi qu'elles seront données et qui seront aussi de pierre de liais d'un pied de hault et de la longueur nécessaire.

Le groupe sculpté se détachera sur un fond de marbre bland et rouge de Languedoc posé suivant la figure du tombeau et de grandeur nécessaire, par tranches ou assises d'un pouce et demi d'épaisseur, bien retenu et attaché avec agraphes de fer par les costés et le tout fait et parfait et posé en place comme il est dit cy dessus moyennant la somme de quinze cens livres, à l'exception du mur pour boucher lad. arcade que Madame fera faire par des ouvriers du lieu et qui sera de l'épaisseur d'un pied.

Nous soussignez sommes demeurés d'accord, savoir, moi Pierre Granier sculpteur, de faire tout ce qui est contenu au devis cy dessus pour l'ouvrage de l'épitaphe que Madame de Saint Nicolas de l'Hôtel-Dieu de Pontoise m'a ordonné de faire excepté le bouchement de l'arcade, et de rendre le tout fait et parfait, voituré et posé en place à mes frais et despens, fournir tous les matériaux portés par le devis bien conditionnés et bien travaillés conformément au modèle en bon relief approuvé par Madame de Saint Nicolas, comme aussi toutes peines d'ouvriers et même la grandeur des lettres qui me seront données par ma dite Dame promettant de livrer le tout à la Pentecôte prochaine, moyennant la somme de quinze cents livres qui me seront payées par Ma dite Dame, scavoir : cinq cens livres pour le commencement de l'ouvrage, cinq cents livres après que seront bailliez les figures ébauchées et prêtes à finir, et les derniers cinq cents livres le jour que le tout sera achevé, entièrement livré et posé en place, fait et parfait suivant led. modèle, au dire d'experts à ce connaissans ; et moy Jeanne de Guénégaud, prieure de l'Hôtel-Dieu de Pontoise, reconnais avoir fait avec led. Sieur Granier le marché cy dessus. Novembre 1685.

Signé : GRANIER et JEANNE DE GUENEGAUD, prieure.

Le neuvième jour de décembre audit an est comparu Sr. Simon Mazière sculpteur du roy demeurant à Paris au Louvre, lequel après avoir entendu lecture des marché et devis cy dessus a volontairement déclaré qu'il pleige et cautionne

led. sieur Granier pour les obligations, charges et clauses y contenues, et de fait, s'est par les présentes obligé avec lui l'un pour l'autre et l'un d'eux seul pour le tout, sans division, discussion ny fidéjussion vers lesd. dames acceptantes par les dits notaires soussignez, à satisfaire ausd. marché, clauses et charges sous les mêmes peines de tous despens, dommages et intérestz, de la même manière que s'il estoit avec lui entrepreneur solidaire desd. ouvraiges et avoir reçu les cinq cens livres paiées content et recevrait les autres mille livres deües aud. Granier à qui il recourera dans le terme porté audit marché.

Fait et passé à Pontoise lesd. jour et an et a signé avec lesd. notaires aud. minut.

DAUVRAY.

Nous soubsignez Pierre Garnier (1) et Simon Mazières, sculpteurs du Roy demeurans en la Ville de Paris, confessons avoir receu de Madame de Guénégaud Prieure de l'Hôtel-Dieu de Pontoise la somme de quinze cens livres i compris tous paiemens cy devant faits, pour la construction d'un épitaphe et mausolée placé dans leur église à la mémoire de feu Mons. de Guénégaud, conseiller du Roy et son président en sa Cour de Parlement en reconnaissance de ses bienfaits et legs qu'il a fait aud. Hôtel-Dieu, de laquelle somme de quinze cens livres nous nous tenons contens et bien paiez. Fait aud. Hôtel-Dieu le huit. avril mil six cens vingt huit (2).

GRANIER

MAZIERE.

Voici la teneur de l'inscription placée autrefois sur le socle du monument. Elle en a été détachée : on la voit maintenant fixée au mur d'un corridor, au rez-de-chaussée, à gauche du cabinet de Madame la Supérieure.

(1) Granier.

(2) Arch. Hosp.-Hôtel-Dieu de Pontoise. E. 149.

A LA GLOIRE DE DIEU

Et à la mémoire de messire François de Guénégaud, Président au Parlement de Paris, bienfaicteur de cet

Hospital. Son intégrité, son amour pour la Justice et surtout son ardente charité y seront toujours révérees

Il n'eut point de plus grande joie que de l'assister dans ses besoins et de contribuer au secours des pauvres

Cachant avec soin et par une modestie très sincère les biens qu'il leur faisoit quoiqu'il eut dans sa famille

Un secrétaire d'Estat, un trésorier de l'épargne et un maréchal de France. — Ces dignités si éclatantes ne

L'éblouirent jamais. — Ennemi du faste et de la vanité, il n'estima les avantages de la fortune qu'autant qu'ils lui

Donnoient moyen de soulager les misérables. Dieu lui fit la grâce de persévérer dans cette Sainte application

Jusqu'au dernier soupir, et après avoir donné par son testament à cette maison trente-six mille Livres

Qui ont esté employées depuis à payer partie du prix de la terre d'Ennery, il mourut avec des sentiments d'une

Piété exemplaire âgé de XLV ans un mois XXVI jours le 28 Janvier 1661.

Jeanne de Guénégaud, sa sœur, prieure et les Religieuses hospitalières ont dressé ce monument comme une

Marque de la reconnaissance qui excitera les autres à l'imiter et à prier pour son âme.

MARBRE NOIR RECTANGULAIRE
Hauteur : 0^m49. Largeur : 1^m63.

Ce très beau groupe, connu sous le nom de « La Charité » après la démolition de l'ancienne église de l'Hôtel-Dieu du XIII^e siècle, fut placé dans le nouvel hospice construit par l'architecte Fontaine en 1823. On le voit encore dans l'emplacement qui fut jadis le vestibule d'honneur du pavillon central, face à l'Oise, sur le quai. Mais cette entrée, fermée au public depuis longtemps, devenue successivement salle d'opérations, puis annexe de la cuisine, n'est plus fréquentée que par le personnel de service et quelques bons vieillards occupés à éplucher les légumes dont les piles s'amoncellent chaque jour autour du chef-d'œuvre de Granier. C'est là que notre éminent collègue le docteur Georget, l'un des administrateurs de l'Hôpital, faisant appel à ses souvenirs, nous conduisit un jour de l'été dernier, après avoir entendu la description du monument : nous n'eumes alors aucune peine à l'identifier, heureux de constater son bon état de conservation, mais déplorant que le plus beau morceau de sculpture du XVII^e siècle que possède Pontoise, n'occupe pas la place qu'il mérite.

Son auteur, Pierre Granier, sculpteur du roi, né aux environs de Montpellier, en 1635, vint tout jeune à Paris où il fut l'élève de Girardon, autre grand artiste, originaire de Troyes. Tous deux travaillèrent à la décoration des palais et des jardins de Versailles et de Marly. Granier fut reçu de l'Académie royale de Sculpture en 1685, sur un buste de Louis XIV. On admire, à Versailles, son groupe en marbre d'Ino et Melicerte, ses statues du Poème Pastoral, de la Poésie, ses bas-reliefs et ses trophées, des vases de marbre et de bronze et d'autres merveilles.

Le sculpteur pontoisien Simon Mazière a été l'objet d'une attrayante étude due à la plume érudite et fine de notre collègue, M. Gagneur, à propos des cénotaphes d'André Blanchard et de Noël Leblond, au tome XLV des Mémoires de la Société du Vexin (p. 52 et suivantes).

*NOTES SUR LA FAMILLE DE GUENEGAUD
INSIGNE BIENFAITRICE DE L'HÔTEL-DIEU DE PONTOISE
AU XVII^e SIECLE*

Jeanne de Guénégaud, fille de Gabriel de Guénégaud, trésorier de l'épargne sous Louis XIII, et de Marie de la Croix, fit profession à l'Hôtel-Dieu le 24 août 1636, sous le nom de sœur Saint Placide. Madame de Dampont ayant résigné son prieuré en sa faveur sous forme de coadjutorerie le 22 juillet 1642, Jeanne de Guénégaud fut pourvue par avance sur la présentation de la Duchesse d'Aiguillon, Marie de Wignerod, nièce de Richelieu, dame engagiste de Pontoise, par le roi et par le pape Urbain VIII (1643) ; mais elle ne fut en parfait exercice qu'après le décès de Mad. de Dampont. Son administration, bien que non exempte de critiques, fut profitable à l'Hôtel-Dieu. De plus sa famille riche et puissante, — son frère François était président au Parlement de Paris — fit de grandes libéralités à la maison. Voici l'éloge que lui consacre le « Livre de Communauté » (1), journal resté inédit jusqu'ici, composé par les religieuses contemporaines des événements.

« Le 4^e décembre 1689 second dimanche de l'Avent, à 9 heures du matin, décéda très digne et Révérende Dame Prieure Madame Jeanne de Guénégaud et fut inhumée le lundi 5 à 8 heures du soir. L'office et funérailles furent faites par Mre. Bornat docteur de Sorbonne, curé de Saint Maclou et vice gérant (de l'officialité). Cette Dame a gouverné 12 ans 10 mois et 5 jours et avoit esté cinq ans coadjutrice. Elle a réparé toute la maison, les voûtes de l'église et les pilliers du côté du maistre hostel (autel), où sont les deux fenestres. Elle a fait faire les menuiseries de l'église dehors et dedans, parqueté le chœur des religieuses, fait faire et baisser l'avant chœur, la menuiserie du réfectoire, regratté la voûte, fait faire la fenestre du costé de la cour et pavé le dit réfectoire. Elle a fait faire le quai ou terrasse le long de la rivière du costé des Jésuites jusques devant le grand escalier, qui a de longueur 22 toises. Elle a augmenté la sacristie d'argenterie et de plusieurs beaux ornements en broderie et autres plus communs qu'elle a fait faire, comme

(1) Arch. de l'Hôtel-Dieu, H. 10, p. 133-136.

un ornement plus complet de petit point à fond d'argent, un devant d'autel, crédences et chasuble de petites broderies d'estoffes d'or et d'argent découpées; une chasuble de point d'Espagne sur du brocard d'argent doublé de satin plein couleur de cerise ».

Les nombreuses donations faites par les parents de la prieure et qu'ont enregistrées les archives hospitalières (1), témoignent de leur généreuse émulation pour secourir les pauvres et les souffrants qui affluaient à cette époque. Outre le don magnifique des 36.000 livres qui provoqua l'hommage de gratitude relaté plus haut, un autre frère du donateur, Claude, aussi trésorier de l'épargne et Catherine Alphonsine de Martel, son épouse, constituent, en 1665, un contrat de 450 livres de rente à la Maison-Dieu ;

César Phœbus d'Albret, maréchal de France et Madeleine de Guénégaud, sœur de la Prieure, donnent 1.800 livres de rente le 20 décembre 1661 ;

François de Boufflers et Isabelle Angélique de Guénégaud, nièce de celle-ci lèguent une rente de 300 livres le 5 mai 1671 ;

Alphonsine Elisabeth, fille de Claude et de dame de Martel, autre nièce, devenue pensionnaire à l'Hôtel-Dieu en septembre 1685, paye une pension de 800 livres « principalement pour aider les mères pauvres et leurs petits enfants ». La mère de cette demoiselle, belle-sœur de la prieure, fait un don de 200 livres peu de temps avant sa mort (1710) ;

Henri de Guénégaud, seigneur du Plessis, son troisième frère, aumône 1.600 livres ;

Enfin l'abbé Pierre de Guénégaud, prieur de Saint-Robert, ne leur céda en rien au dévouement pour l'antique Maison-Dieu. « On vit cet homme admirable s'arracher au ministère des autels pour venir se renfermer dans notre Hôtel-Dieu, en qualité d'infirmier, y vouer son existence au soulagement des misères humaines, passer sa vie au chevet des malades et léguer en mourant une partie de son patrimoine (4.000 liv.) et le fruit de ses sueurs à cet établissement, si longtemps témoin de son héroïque charité ». (Abbé Trou, recherches sur Pontoise. p. 348).

(1) Arch. de l'Hôtel-Dieu. B. 121.

FAMILLE DE SEVE

Une sœur de la Prieure (elles étaient quatre filles), Renée, morte en août 1651, avait épousé Jean de Sève, président à la Cour des Aides. Ils eurent une fille, Isabelle, qui, toute jeune fut mise auprès de sa tante qui, de bonne heure, lui donna l'habit religieux. On lit en effet, dans le « Livre de Communauté » que nous avons cité plus haut :

« Du ix^e d'octobre mil six cens cinquante et sept, madame de Guénégaud, prieure, donna l'habit de religieuse à damoiselle Isabelle de Sève, sa niepce, fille de Messire Jean de Sève, écuyer, sieur de Mérobert, Noüan et Pletar, conseiller du Roy, président en sa Cour de Parlement de Paris, et de Renée de Guénégaud, âgée de xv ans ou environ. L'office fut faict par Monseigneur l'Archevêque de Rouen.

« Laquelle fit profession le xxi^e jour d'octobre de l'année ensuivant 1658, par Madame de Guénégaud. Et l'office fut faict par mondict sieur de Sève son père accompagné de quelques Messieurs de Saint Sulpice de Paris qui officièrent avec luy. Et le sermon fut faict par Monsieur l'abbé Tronson, cousin de sœur Placide (1).

Madame de Guénégaud demanda plus tard, au roi, la faveur de l'avoir comme coadjutrice avec future succession, et cette grâce lui fut accordée, en réponse à la supplique suivante :

AU ROI

« Sire, sœur *Jeanne de Guénégaud*, religieuse professe et prieure de l'Hôpital Saint-Nicolas de Pontoise de l'ordre de St.-Augustin, remontre très humblement à Votre Majesté que le patronage dudit Hôpital lui appartenant à cause de son domaine de Pontoise, les rois, ses prédécesseurs, l'ont aliéné aux engagistes qui sont en position de présenter une religieuse pour être pourvue dudit Hôpital lorsque vacation y arrive, et sur leur présentation V. M. y garde la nomination ; c'est ainsi que la suppliante et les prieures ses devancières ont été pourvues, et c'est ce qui l'oblige de recourir à V. M. pour lui demander qu'il

(1) Nom en religion de la sœur Isabelle de Sève.

lui plaise, ayant égard à ses infirmités et à son âge de 60 ans, agréer que sœur Isabelle de Sève, sa nièce, religieuse professe depuis 15 ans et sous-prieure claustrale dudit hôpital en soit pourvu comme sa coadjutrice avec future succession.

La dame engagiste, duchesse d'Aiguillon, du domaine de Pontoise y présente son consentement, toutes les religieuses dudit hôpital espèrent cette grâce de V. M. et ce leur sera une nouvelle occasion de redoubler leurs vœux pour la prospérité et la santé de Votre Majesté ».

*Vestibule de la Chapelle, au 1^{er} étage, porte en face de
l'escalier d'honneur. Intérieur, paroi à droite de la
porte, épitaphe de Jeanne de Guénégaud, prieure,
1689.*

Icy repose dame sœur Jeanne de Guénégaud
Religieuse professe et très digne prieure de
Cette maison qu'elle a gouverné pendant
47 ans en qualité de coadjutrice ou de
Prieure avec une conduite pleine de charité
Envers les pauvres et d'affection pour sa
Communauté dont elle a augmenté les
Revenus par ses dons et par ceux de sa
Famille. Cette église le chœur et les
Dedans des bastiments ont été
Réparés et embellis par ses soins. Tout s'y ressent
De ses bienfaits, mais sa mémoire y est
Encore plus révérée à cause de sa bonté.
Elle est morte avec de grands sentiments
De Dieu le 4 décembre 1689 âgée de 69 ans
Après 33 années de profession.

PRIES DIEU pour son âme

Marbre. Haut. : 2 mètres, larg. : 1 mètre.

Au sommet, armoiries encadrées de deux palmes (1).

(1) De Guénégaud porte : au 1 et 4, d'azur à la croix d'or chargée d'une coquille de gueules ; au 2 — au 1 et 4 d'azur écartelé endenté d'argent à 3 fleurs de lis de même ; au 2 et 3 d'or à 3 tourteaux de gueules au lambel de même — et au 3 palé d'or et de sable de 5 pièces, et sur le tout un écusson de gueules au lion rampant d'or.

En bas, tête de mort gravée reposant sur deux tibias croisés et deux palmes nouées.

✠

Vestibule de la Chapelle, au premier étage, porte en face l'escalier d'honneur. Intérieur, sur la paroi à gauche de la porte, épitaphe d'Isabelle de Sève, prieure, nièce de Mad. de Guénégaud, 1720

*D. O. M.
ICY REPOSE*

Révérènde Dame Isabelle de Sève
Religieuse professe et très digne
Prieure de cette maison qu'elle
A gouverné l'espace de trente
Années, avec grande charité pour
Les pauvres malades, grand zèle
Pour l'office divin et maintien
De la régularité qu'elle a observée
Toute sa vie, avec édification, ce qui
Rend sa mémoire très précieuse dans
Cette maison.

Elle est morte dans la paix du
Seigneur avec les regrets de toute
Sa Communauté, munie des Sts. Sacrements
De l'Eglise, le 21 Aoust 1720 agée de
78 ans et de profession relig. 60.

REQUIESCAT IN PACE

Marbre cintré à la partie supérieure. Haut : 2 Mètres. —
Larg : 1 Mètre.

Au sommet, armoiries surmontées d'une couronne de comte,
le tout encadré de deux palmes nouées.

En bas : une tête de mort laurée reposant sur deux tibias
croisés et deux palmes nouées, une clochette suspendue au
nœud du ruban.